



LES CROQUANT(E)S



BULLETIN DU SYNDICAT NATIONAL DES TRAVAILLEUR·EUSES DE LA TERRE, RATTACHÉ À LA CNT-SO

UN, DEUX, TROIS, SOLEIL...

Hébergement sous tente des travailleur·euses agricoles : une injustice et des conditions inhumaines qui doivent cesser !

Depuis plusieurs années, la situation des travailleur·euses agricoles en France reste préoccupante, notamment en ce qui concerne nos conditions de logement nous sommes contraints de vivre sous des tentes ou dans des hébergements précaires, un véritable scandale humain et social.

Une situation indigne et inacceptable

La vie sous tente, exposée aux intempéries, sans accès à des sanitaires ou à un véritable espace de vie, est une atteinte à notre dignité et à nos droits fondamentaux.

Des conditions de vie dégradantes et dangereuses

Les conditions d'hébergement sous tente favorisent la propagation de maladies, la malnutrition et l'isolement social. Cela impacte non seulement notre santé physique et mentale, mais aussi notre capacité à travailler dans de bonnes conditions. De plus, ces situations créent un climat propice à l'exploitation et à la précarisation.

Une réponse politique contestable

Face à ces réalités, Annie Genevard, ministre de l'agriculture, a répondu de façon déconcertante. Lors d'un échange avec des syndicalistes dénonçant la gravité de la situation, elle a déclaré : « C'est mieux que rien, il faut adapter les tentes ». Une réponse qui minimise la gravité de la situation, légitime la vie sous des conditions indignes et semble encourager la continuité de ces hébergements précaires. Un tel discours est inadmissible et témoigne d'un mépris pour la dignité humaine et les droits fondamentaux des travailleurs.

Mardi 30 juin, la ministre de l'Agriculture a répondu à une question d'un député de Saône-et-Loire. Elle a confirmé la publication imminente d'un texte autorisant l'hébergement sous tente des vendangeurs dans quatre départements supplémentaires qui étaient interdits depuis 1996.



Une responsabilité collective et politique

Il est de la responsabilité de l'État, des employeurs et des acteurs agricoles de garantir des conditions d'hébergement décentes. Des solutions existent : construction de logements temporaires ou permanents, amélioration des infrastructures existantes, accompagnement social et administratif. Il est temps d'agir concrètement pour mettre fin à cette injustice.

APPEL À L'ACTION !

Nous demandons aux autorités compétentes de prendre des mesures immédiates pour :

- Mettre fin à l'hébergement sous tente par la mise en place de logements adaptés.
- Assurer le respect des droits fondamentaux des travailleur·euses agricoles.
- Encadrer et contrôler les conditions d'hébergement pour éviter toute forme d'exploitation.
- Favoriser l'intégration et le bien-être des travailleur·euses migrant·es.

Il ne faut plus accepter que des êtres humains soient traités comme des citoyens de seconde zone. La dignité humaine doit primer, et cela passe par des conditions de vie décentes pour toutes et tous.

AGISSONS ENSEMBLE POUR UNE AGRICULTURE RESPECTUEUSE ET HUMAINE !

Nos revendications :

- **Augmentation des salaires** : en tant qu'ouvrier·ères agricoles nous voulons une rémunération équitable, supérieure au SMIC, pour compenser la précarité et le travail saisonnier.
- **Amélioration des conditions de travail** : nous revendiquons un environnement de travail plus sûr, notamment en matière de protection contre les pesticides, les machines, et le respect des normes de sécurité.
- **Réduction du travail saisonnier** : revendications pour une meilleure stabilité de l'emploi, avec des contrats à durée indéterminée ou des droits renforcés pour les saisonnier·ères.
- **Accès à la protection sociale** : meilleure couverture santé, retraite, et accès à la sécurité sociale pour tous les travailleurs, y compris les saisonnier·ères et migrant·es.
- **Amélioration des conditions de logement** : demande d'accès à un logement décent pour les travailleurs vivant sur ou à proximité des exploitations agricoles.
- **Lutte contre l'exploitation et le travail illégal** : renforcement des contrôles et des sanctions contre l'exploitation, notamment des travailleurs migrant·es.
- **Formation professionnelle** : accès à la formation pour améliorer les compétences et notre sécurité.
- **Reconnaissance du métier et des compétences** : valorisation de notre travail et reconnaissance professionnelle par un plan de carrière.

Le syndicat des Travailleurs de la Terre regroupe des ouvrier·ères agricoles, des petits paysans... qui luttent pour faire respecter leurs droits et la revalorisation de leur travail.

NOUS CONTACTER / INFOS :

✉ agriculture@cnt-so.org



06 02 34 06 29



[cnt-so.bsky.social](https://www.cnt-so.bsky.social)



cntso_fr



[cnt-so.org](https://www.cnt-so.org)

